

RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Dessinons ensemble le centre-ville de demain



Point d'étape sur le projet

Où en sommes-nous ?

Depuis 2022, vous avez participé à la concertation sur l'avenir du centre-bourg de Castelnau de Médoc et suivez les différentes étapes du projet.

Aujourd'hui, la mairie vous informe sur les premières réalisations, les choix retenus et les aménagements à venir.

Pour rappel, le projet de raménagement du centre-bourg de Castelnau entre dans le cadre d'une Convention d'Aménagement de Bourg (CAB), porté par la Commune et le Département de la Gironde. Il est né d'un besoin d'adapter la ville à l'évolution démographique et aux besoins des habitants. Il a pour objectif de repenser le centre-ville de Castelnau pour répondre aux besoins de la population.

CE QUI A ÉTÉ FAIT DEPUIS 2022

PHASE DIAGNOSTIC
PHASE SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT
PHASE FICHES RÉALISATION

2021 : DÉMARRAGE DU PROJET

// Candidature auprès du Département de la Gironde pour obtenir son soutien financier et son accompagnement
// Recherche d'un cabinet d'études professionnel pour aider à mener le projet

2022 : CONCERTATION CITOYENNE

// Balade urbaine dans Castelnau
// Diffusion d'un questionnaire aux habitants
// Boîte à idée à la mairie
// Réunions publiques
// Constitution et animation d'un groupe citoyen composé d'habitants de tous profils

JUILLET 2023 : RÉUNION PUBLIQUE

2023-2024 : ÉTUDES & PARTENARIATS

// Échanges avec la gendarmerie, les pompiers, le collège, les commerçants, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement et le Département de la Gironde
// Études de faisabilité (étude mobilité)

JUIN 2024 : RÉUNION PUBLIQUE

FÉVRIER 2025 : RÉUNION PUBLIQUE

2025 : PREMIÈRES RÉALISATIONS VISIBLES

// Déviation poids lourds : mise en œuvre rapide à la suite des demandes des habitants
// Aménagements dans les secteurs Gambetta/Pailleyre/Bernones : sécurisation et réfection des chaussées, création d'un plateau ralentisseur, d'une voie verte, d'un chaudiou...
// Aménagements dans le secteur Carnot/Joffre : matérialisation des places de stationnement, double sens cyclable...

UN CONSTAT CLAIR ET ÉTABLI PENDANT LA CONCERTATION

Le souhait des habitants est d'avoir une ville plus apaisée, un centre-ville aéré, où l'on peut circuler facilement et sereinement à vélo, à pied ou en voiture afin d'avoir accès aux services publics et aux commerces de proximité. Les besoins ont été identifiés : avoir des trottoirs plus larges, réduire la circulation des poids lourds, faire plus de pistes cyclables, développer les mobilités douces, sécuriser les différents axes...

Maintenant, passons à l'action !

Pourquoi le projet prend-il du temps ?

Aménager un centre-bourg implique de nombreux partenaires, des phases d'études, de concertation, et un financement progressif. Chaque étape demande du temps pour garantir la faisabilité, la coordination et la qualité des aménagements. C'est une transformation ambitieuse qui se construit sur le long terme.



Avant la déviation, 7 600 véhicules et 250 poids lourds passaient en moyenne dans le centre-ville par jour.

FOCUS SUR : LA DÉVIATION DES POIDS LOURDS

Depuis le mois de mars 2025, les poids lourds de plus de 3,5 tonnes (hors services publics, bus, livraisons commerces...) ne peuvent plus circuler dans l'hyper centre de Castelnau notamment sur l'avenue Georges Mandel et la place Aristide Briand. **L'objectif : limiter leur présence dans le centre-ville pour préserver la qualité de vie des riverains.** C'est la première action significative réalisée dans le cadre du projet de réaménagement du centre-bourg. Elle a été la première à avoir été réalisée car c'était une problématique récurrente évoquée par les habitants pendant la phase de concertation et car sa mise en œuvre ne nécessitait pas d'investissements trop importants.

Pourquoi les poids lourds ne sont pas interdits dans tout le centre-ville ?

En l'absence d'itinéraire bis empruntable par les camions, le Département de la Gironde ne peut autoriser cette interdiction totale.

À partir des scénarios d'aménagement imaginés lors de la concertation, plusieurs projets ont été identifiés et traduits sous forme de fiches actions. Ces fiches permettent de cibler les priorités, de planifier les interventions et de rechercher les financements nécessaires. Des choix ont été faits en concertation avec les partenaires, pour avancer progressivement et dans un ordre cohérent, tout en tenant compte des contraintes techniques et budgétaires.

Zoom sur la Place Aristide Briand



Située au croisement de nombreux commerces, la place Aristide Briand est aujourd'hui peu accueillante pour les piétons : circulation dense, manque de végétation, ambiance routière omniprésente... Elle sera entièrement repensée pour devenir un espace plus apaisé, végétalisé et accessible. Le projet prévoit une place piétonne arborée, un nouveau sens de circulation, la réduction des espaces dédiés à la voiture au profit des mobilités douces, le maintien de stationnement de proximité pour les commerces et une meilleure intégration des matériaux.

Cette transformation marque le point de départ des aménagements prévus entre 2026 et 2029.

COÛT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX : 764 147,20€

UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT EN 4 PHASES :

2026

Réaménagement de la place Aristide Briand

Voir ci-contre

Aménagement de l'avenue Georges Mandel

Passage en sens unique, création d'une piste cyclable sécurisée et d'une zone 30 km/h

Aménagement de la rue de la Fontaine

Sécurisation de la sortie des pompiers

2027

Aménagement de la place Romain Videau

Aménagement de la rue Victor Hugo

2028

Aménagement de la route d'Avensan - RD 105

Aménagement de l'Avenue Gambetta

2029

Aménagement de la rue Saint Genès

Accès collège et nouveau parking



UN NOUVEAU SENS DE CIRCULATION NÉCESSAIRE

Pour rendre possible les futurs aménagements du centre-bourg, il est nécessaire de revoir le sens de circulation. **Ce changement vise à réduire la place de la voiture, à fluidifier les déplacements et à sécuriser les parcours piétons et cyclables.** Il impliquera forcément de nouvelles habitudes, mais c'est une étape essentielle pour améliorer durablement le quotidien et redonner de la qualité à l'espace public.

Des dépenses étalées dans le temps pour une meilleure réalisation

Ce projet vise à améliorer durablement le quotidien des habitants. Pour le mener à bien, il est organisé sur quatre ans. Ce calendrier permet à la commune de planifier les travaux de façon progressive, de solliciter les subventions nécessaires et d'étaler les dépenses dans le temps. Porté avec le soutien du Département dans le cadre d'une Convention d'Aménagement de Bourg, le coût total des travaux est estimé à un peu plus de 3,15 millions d'euros (hors maîtrise d'œuvre).

P
H
A
S
E

R
E
A
L
I
S
A
T
I
O
N
S

La Convention d'Aménagement de Bourg est un projet commun encadré par un comité de pilotage composé de la Commune de Castelnau, le Département de la Gironde, la Communauté de Communes Médullienne, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Gironde et le Parc Naturel Régional Médoc.



C'est également un projet mené en concertation avec les acteurs du territoire : commerçants et artisans, forces de l'ordre et de sécurité, pompiers, direction du collège Canterane... et bien sûr, les habitants.



COMMERÇANTS, ARTISANS, VOUS ÊTES PLEINEMENT CONCERNÉS

Vous continuerez d'être associés à chaque étape du projet, notamment lors de la phase de travaux. Votre activité est essentielle à la vie du centre-bourg et nous veillerons à limiter les impacts tout en vous tenant informés. Cette transformation est aussi la vôtre : elle vise à améliorer l'accessibilité, l'attractivité et le cadre de vie autour de vos commerces. Ensemble, faisons de ce projet une opportunité pour dynamiser le cœur de Castelnau.

LES OBJECTIFS DU RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

- ✓ **Améliorer le cadre de vie des habitants** : rendre le centre plus agréable, plus vert et plus sûr.
- ✓ **Réorganiser la circulation** : apaiser les flux et favoriser les mobilités douces.
- ✓ **Valoriser les espaces publics** : moderniser les places et les rues pour renforcer l'attractivité du centre.
- ✓ **Soutenir le commerce local** : faciliter l'accès aux commerces et dynamiser le cœur de ville.
- ✓ **Agir pour un aménagement durable** : végétaliser, désimperméabiliser les sols et réduire les îlots de chaleur.



DES QUESTIONS OU REMARQUES ?

N'hésitez pas à contacter la mairie de Castelnau de Médoc

☎ 05 56 58 21 50

@ contact@castelnau-medoc.fr

📍 20 rue du Château, 33480 Castelnau de Médoc

SUIVEZ L'AVANCÉE DU PROJET :

🌐 www.castelnau-medoc.fr

📘 Commune de Castelnau de Médoc

📱 Application mobile gratuite Castelnau de Médoc

✉ En vous abonnant à la newsletter

LE MOT DE L'ÉLU

« Ce projet est construit avec vous, pour vous. Il s'inscrit dans une vision à long terme pour un centre-bourg plus fonctionnel, agréable et vivant. Merci à toutes celles et ceux qui y contribuent ». **Nicolas Poinot, conseiller municipal délégué, en charge du projet**

